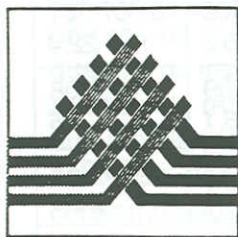


Premières Informations



Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE, DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES
Département de l'Emploi

Numéro 322 - 12 mars 1993

LE TRAVAIL TEMPORAIRE EN 1991 (*)

Dans un contexte général de dégradation de l'emploi, l'intérim, qui joue un rôle d'indicateur sensible de la conjoncture, a vu sa progression stoppée, ou du moins nettement ralentie depuis début 1990. Cette tendance se maintient en 1991, aussi bien en termes d'activité contractuelle que de développement du secteur. Pour la première fois depuis 1985, le nombre annuel de contrats conclus a diminué ; la croissance du nombre d'entreprises et d'agences est également plus faible. Néanmoins, le volume d'activité des intérimaires continue à progresser, à un rythme toutefois nettement ralenti, en raison de l'allongement de la durée moyenne des contrats. Enfin l'intérim semble se recentrer sur les catégories de salariés qui en sont traditionnellement le plus utilisatrices : ouvriers non qualifiés, jeunes et étrangers, mais il améliore aussi sensiblement son implantation parmi les professions intermédiaires.

Stagnation de l'activité contractuelle - faible progression du volume de travail.

Avec 7,4 millions de contrats, l'activité de l'intérim en 1991 a été inférieure de 1,6 % à celle de 1990 (tableau 1). L'évolution du volume de travail correspondant, mesuré en équivalents-emplois à temps plein, est plus favorable : la durée moyenne des contrats ayant augmenté en 1991 (2,15 semaines contre 2,02 l'année précédente), le volume de travail intérimaire a continué à progresser (+4,4 %).

(*) Ce document reprend l'essentiel des informations publiées dans le "Premières Informations" N° 290 du 11 août 1992 et les complète à partir des données du second semestre de 1991 sur les volumes d'activité des intérimaires. Il présente le bilan global 1991 des principales données issues de l'exploitation des relevés de contrats que le Ministère du Travail réalisait sur une base inchangée depuis 1975. A partir de 1992, ces relevés sont sensiblement modifiés et l'exploitation des données nouvelles est en cours.

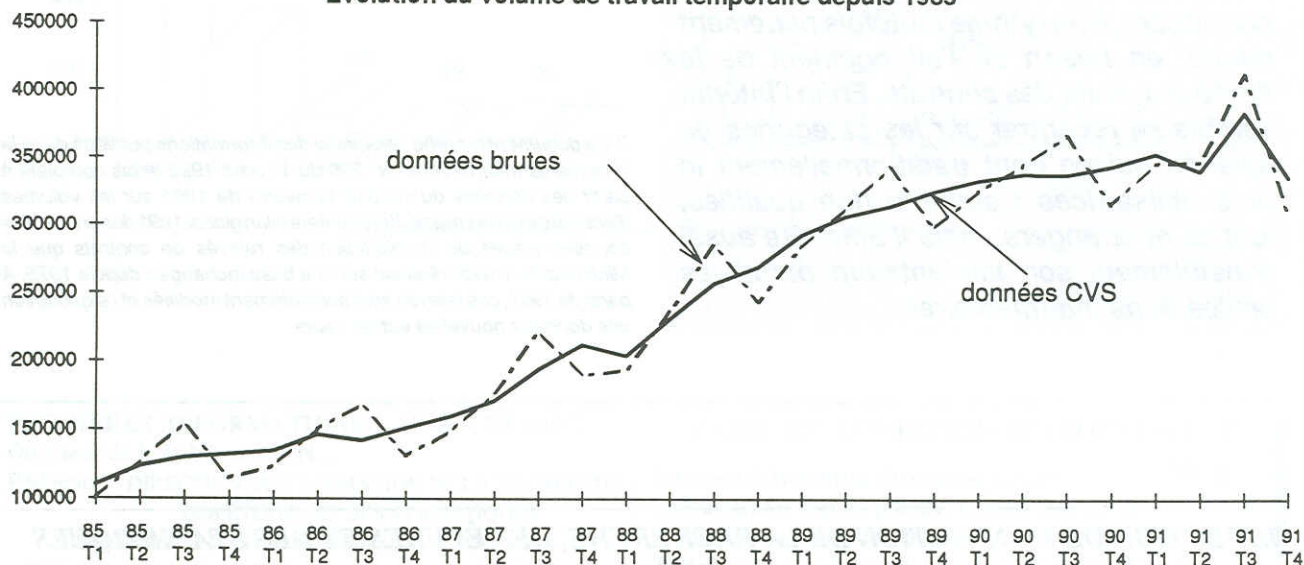
Tableau 1
L'activité intérimaire de 1989 à 1991

			Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	Année
1989	Nombre de contrats conclus	Niveau Évolution (1)	1 504 300 32,4	1 721 478 25,0	1 780 461 19,3	1 681 062 15,3	6 687 301 22,4
	Durée moyenne prévue (semaines)	Niveau Évolution (1)	2,12 10,9	2,04 5,7	2,17 0,8	1,99 6,1	2,08 5,5
	Volume de travail (2)	Niveau Évolution (1)	283 587 46,7	312 641 32,1	342 919 20,2	297 877 22,3	309 245 29,1
1990	Nombre de contrats conclus	Niveau Évolution (1)	1 783 116 18,5	1 970 444 14,5	1 987 757 11,6	1 777 530 5,7	7 518 847 12,4
	Durée moyenne prévue (semaines)	Niveau Évolution (1)	2,05 -3,3	1,97 -3,4	2,07 -4,6	2,00 0,5	2,02 -2,9
	Volume de travail (2)	Niveau Évolution (1)	325 295 14,7	344 259 10,1	366 456 6,9	315 432 5,9	337 857 9,3
1991	Nombre de contrats conclus	Niveau Évolution (1)	1 672 069 -6,2	1 895 553 -3,8	2 086 580 5,0	1 745 977 -1,8	7 400 179 -1,6
	Durée moyenne prévue (semaines)	Niveau Évolution (1)	2,33 13,7	2,06 4,6	2,22 7,2	1,98 -1,0	2,15 6,4
	Volume de travail (2)	Niveau Évolution (1)	346 069 6,4	346 937 0,8	411 876 12,4	307 078 -2,6	352 806 4,4

(1) Évolution en pourcentage par rapport à la période correspondante de l'année précédente.
(2) Exprimé en équivalents emplois à temps plein.

Cette progression résulte d'évolutions trimestrielles (après correction des variations saisonnières) très contrastées (graphique 1) : après une croissance modérée au premier trimestre (+3 %), le volume de travail temporaire a diminué d'autant au deuxième trimestre. La persistance en 1991 d'une faible croissance en volume est essentiellement liée à une forte pointe d'activité au troisième trimestre (+13%), où les contrats conclus ont été tout à la fois nombreux et d'une durée moyenne élevée. Cependant, avec 336.000 équivalents-emplois à temps plein, l'activité intérimaire revient au quatrième trimestre au niveau du trimestre précédent.

Graphique 1
Évolution du volume de travail temporaire depuis 1985



L'intérim affecté par le ralentissement de l'activité dans l'industrie puis dans le bâtiment.

Dans une période de dégradation de l'emploi, l'intérim a joué en 1991 son rôle d'amortisseur conjoncturel, en particulier dans l'industrie manufacturière, où le volume de travail temporaire a diminué de près de 2 %. La baisse est particulièrement nette dans l'industrie des biens d'équipement où la quantité de travail temporaire prestée s'est réduite de 8% par rapport à 1990 (tableau 2), en liaison avec la chute du recours à l'intérim dans la construction mécanique (-17 %) et surtout dans la construction automobile (-28 %). Au total, l'intérim stagne dans l'industrie (+0,6 %), malgré une croissance qui reste soutenue dans les industries agricoles et alimentaires (+16 %) et dans le secteur des biens de consommation (+9%).

Dans le bâtiment, où la croissance de l'activité s'est significativement tassée depuis 1990 en liaison avec la crise de l'immobilier, la progression de l'intérim est également fortement ralentie (4 % en 1991 contre 17 % en 1990).

Le travail temporaire continue à s'implanter dans le tertiaire (+14 %), notamment dans les services marchands (+26 %). Le secteur tertiaire reste cependant le plus faiblement utilisateur d'intérim, puisqu'il utilise un quart du volume global de travail temporaire, alors qu'il emploie plus de la moitié des effectifs salariés et que le taux d'utilisation de l'intérim n'y dépasse pas 1 % (contre 4 % dans l'industrie et 6 % dans le bâtiment).

Tableau 2
L'intérim par secteur (contrats signés, volume de travail et taux d'utilisation)
Évolution de 1990 à 1991

	1990			1991			Évolution (en %)	
	Contrats	Volume	Utilisation (*)	Contrats	Volume	Utilisation (*)	Contrats	Volume
Agriculture	23 249	623	0,2	22 676	606	0,2	-2,5	-2,7
Industrie	3 455 493	181 616	3,8	3 368 714	182 695	3,8	-2,5	0,6
<i>Dont :</i>								
<i>Industrie agricole et alimentaire .</i>	561 958	18 868	3,4	670 060	21 942	3,8	19,2	16,3
<i>Énergie</i>	112 585	11 739	4,6	114 724	12 180	4,9	1,9	3,8
<i>Biens intermédiaires</i>	1 162 344	54 433	4,4	1 048 250	56 160	4,4	-9,8	3,2
<i>Biens d'équipement</i>	1 090 443	76 204	5,0	1 004 969	70 130	4,5	-7,8	-8,0
<i>Biens de consommation</i>	528 162	20 372	1,7	530 708	22 283	1,9	0,5	9,4
Bâtiment, génie civil et agricole .	1 635 611	75 460	5,6	1 530 191	78 295	5,6	-6,4	3,8
Tertiaire	2 404 013	80 157	1,1	2 477 982	91 210	1,1	3,1	13,8
<i>Dont :</i>								
<i>Commerces</i>	537 849	17 192	0,8	533 391	18 362	0,8	-0,8	6,8
<i>Transports</i>	502 437	13 905	1,6	480 722	14 913	1,6	-4,3	7,2
<i>Services marchands</i>	1 110 033	34 240	1,2	1 227 957	43 122	1,3	10,6	25,9
Ensemble	7 518 366	337 856	2,5	7 399 563	352 806	2,6	-1,6	4,4

(*) Taux d'utilisation de l'intérim : équivalents temps plein effectués par les intérimaires pour 100 salariés permanents.

Renforcement de l'intérim chez les ouvriers non qualifiés, les jeunes et les étrangers.

Les intérimaires employés sur des postes d'ouvriers non qualifiés ont fourni un volume de travail en forte progression en 1991 (+12 %) (tableau 3). Ils restent la seule catégorie d'emploi pour laquelle le recours à l'intérim continue à progresser dans l'industrie (+5 %), et dans le bâtiment et le tertiaire, la croissance est très forte, proche de 30 %. L'intérim se développe également sur des postes de professions intermédiaires, avec une augmentation de 28 % du volume de travail fourni. Sa progression est particulièrement forte parmi les professions intermédiaires du secteur tertiaire (+49 %). Toutefois, l'appel à l'intérim reste exceptionnel dans ce type d'emploi : moins d'un salarié sur 100. Le travail temporaire est en revanche en recul chez les ouvriers qualifiés (-3 %) et les employés (-1 %).

Par ailleurs, la part des intérimaires est de plus en plus forte parmi les jeunes de moins de 25 ans (tableau 4). Chez les 18-21 ans, tranche d'âge où le recours au travail temporaire est le plus fréquent, la part des intérimaires est en 1991 presque cinq fois plus forte que dans l'ensemble des salariés. De même, alors que le taux d'intérimaires reste quasiment stable chez les Français (à un peu plus de 2 %), les salariés étrangers, qui utilisaient déjà fortement cette forme d'activité, y ont de plus en plus recours: la proportion d'intérimaires passe de 8 à 9 % chez les salariés étrangers non originaires de la Communauté Européenne, qui représentent ainsi 10 % de l'ensemble des travailleurs temporaires. L'intérim apparaît donc comme une forme fréquente d'activité et peut-être même un moyen d'insertion pour certaines catégories de population parmi les moins favorisées sur le marché du travail.

Tableau 3
Volume de travail fourni par catégorie d'emploi, selon le secteur d'activité de l'établissement utilisateur
Évolutions de 1990 à 1991

En équivalents emplois à temps plein et en pourcentage

Secteurs	Emplois	Cadres et prof. int. sup.	Professions interm.	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
Agriculture	1990	0	28	45	95	454
	1991	0	17	50	57	469
	Évolution	(.)	(.)	(.)	(.)	(.)
Industrie	1990	701	5 444	24 602	61 716	88 816
	1991	395	5 145	23 561	59 629	93 218
	Évolution	(.)	(.)	-4,2	-3,4	5,0
BGCA	1990	166	1 696	4 363	47 637	21 255
	1991	31	2 005	3 726	45 352	26 904
	Évolution	(.)	(.)	(.)	-4,8	26,6
Tertiaire	1990	1 284	9 481	34 290	13 453	22 331
	1991	485	14 135	35 145	13 684	28 798
	Évolution	(.)	49,1	2,5	1,7	29,0
Ensemble des activités	1990	2 151	16 649	63 300	122 901	132 856
	1991	911	21 302	62 482	118 722	149 389
	Évolution	(.)	27,9	-1,3	-3,4	12,4

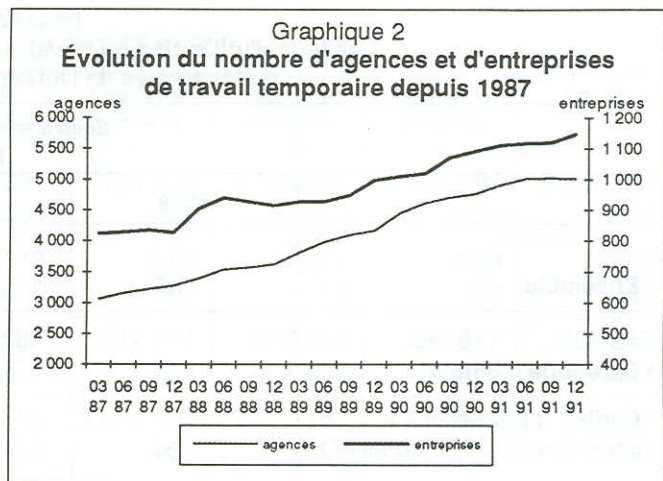
(.) Données sans signification.

Tableau 4
Les taux d'utilisation du travail temporaire selon différentes
caractéristiques de l'intérimaire, de 1988 à 1991

	Équivalents temps plein effectués par les intérimaires pour 100 salariés permanents (*)			
	1988	1989	1990	1991
Ensemble	1,8	2,3	2,5	2,6
Catégorie d'emploi :				
Cadres et professions intellectuelles supérieures (**)	(-)	(-)	(-)	(-)
Professions intermédiaires	0,5	0,6	0,6	0,8
Employés	1,1	1,5	1,7	1,6
Ouvriers qualifiés	2,8	3,4	3,5	3,2
Ouvriers non qualifiés	4,0	5,1	5,7	6,9
Sexe :				
Hommes	2,2	2,8	3,0	3,1
Femmes	1,3	1,6	1,7	1,8
Tranche d'âge :				
16-17 ans	1,0	1,6	1,6	1,8
18 à 21 ans	7,0	9,2	11,1	12,2
22 à 24 ans	4,7	5,8	6,2	7,1
25 à 39 ans	1,6	2,1	2,3	2,3
40 à 49 ans	1,0	1,2	1,3	1,2
50 à 59 ans	0,6	0,7	0,8	0,7
Nationalité :				
Français	1,7	2,2	2,3	2,4
Étrangers de la CEE	1,2	1,4	1,4	1,2
<i>dont :</i>				
<i>Italiens</i>	1,8	1,9	2,4	2,3
<i>Portugais</i>	1,1	1,4	1,3	1,0
<i>Espagnols</i>	1,1	1,4	1,1	1,1
<i>Autres CEE</i>	1,0	0,8	1,4	1,5
Maghrébins	4,9	6,0	7,1	7,4
<i>dont :</i>				
<i>Algériens</i>	5,5	6,8	7,4	7,6
<i>Marocains</i>	3,4	4,1	5,6	6,5
<i>Tunisiens</i>	6,3	8,6	10,0	9,3
Turcs	3,9	5,1	8,5	11,3
Yougoslaves	3,0	3,2	3,6	5,2
Ressortissants d'Afrique Noire	15,1	16,2	23,0	22,9
Autres nationalités	3,5	1,7	2,0	3,6
(*) Hors État et collectivités territoriales.				
(**) Le taux est inférieur à 0,1; l'évolution n'est pas significative.				

Les créations d'agences se ralentissent...

Depuis le milieu des années 1980, le nombre d'entreprises et d'agences de travail temporaire en activité n'a cessé de croître (graphique 2). On dénombre ainsi au 31 décembre 1991, 5.011 agences en activité pour 1.146 entreprises. S'adaptant au ralentissement du recours à l'intérim, les rythmes de croissance sont cependant nettement inférieurs en 1991 : le nombre d'agences en activité, et celui des entreprises ont augmenté de 5 %, contre des rythmes de croissance voisins de 10 % pour les entreprises et de 15 % pour les agences les années précédentes.

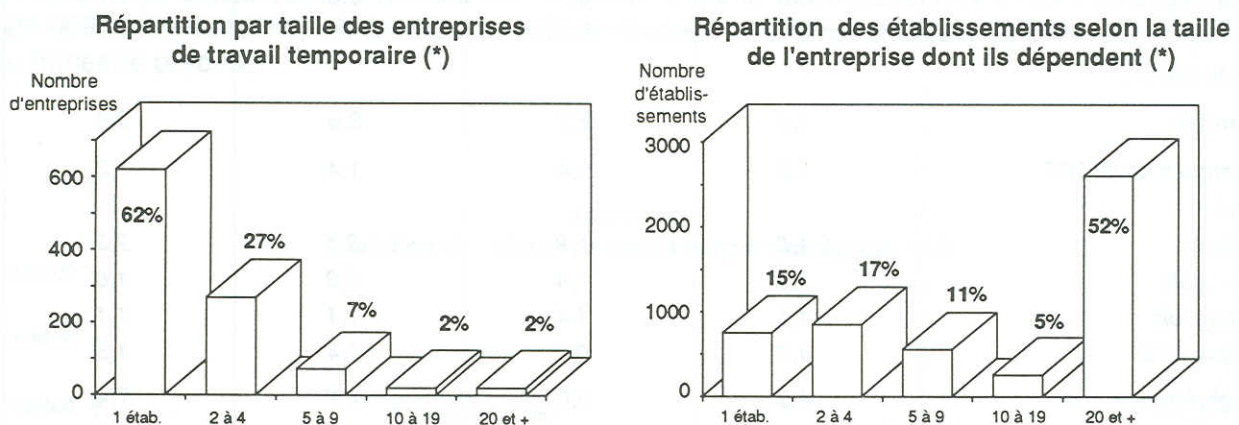


... et la concentration change de forme.

Le secteur du travail temporaire se caractérise par la dualité entre une multitude de petites entreprises à établissement unique, qui représentent 62 % de l'ensemble des entreprises, et quelques grosses entreprises de plus de 20 établissements qui possèdent plus de 50 % de l'ensemble des agences, avec en moyenne 92 agences par entreprise (graphique 3). En 1991, la concentration du secteur semble s'être stabilisée: la proportion d'établissements appartenant à des entreprises de plus de 20 agences et le nombre moyen d'agences par entreprise sont restés stables.

Cependant, cette stabilisation ne reflète qu'un aspect de la concentration. En effet, des informations économiques en provenance de grands groupes du secteur indiquent que certaines acquisitions récentes d'entreprises sont réalisées avec maintien de la marque initiale et de leur autonomie juridique.

Graphique 3



(*) La taille de l'entreprise est mesurée par le nombre de ses établissements.

PREMIÈRES INFORMATIONS – ISSN 0298-430 X

Directeur de la Publication : N...

Rédaction : DIRECTION DE L'ANIMATION DE LA RECHERCHE,
DES ÉTUDES ET DES STATISTIQUES

Pièce 3208B – 1, place de Fontenoy, 75700 PARIS.

Téléphone : 16 (1) 40 56 51 62 – Fax : 16 (1) 40 56 56 38.

TARIF ET CONDITION D'ABONNEMENT :

Premières Informations (50 numéros par an)

500 F

L'abonnement part du premier numéro de l'année.

A souscrire auprès de : SPPIF-MASSON, BP 22, 41354 VINEUIL.

Téléphone : (16) 54 43 89 94 – Fax : (16) 54 42 31 11.